

PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

FRANCE

PRIX DU NUMÉRO: 25 Centimes | ABONNEMENTS: Un an, 12 fr. 50

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR

DIRECTEUR: HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris.

CANADA

PRIX DU NUMÉRO: 5 Centimes | ABONNEMENTS: Un an, \$ 2.50

S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC

SOMMAIRE

Revue. — Notes diverses. — France et Canada. — De l'Atlantique au Pacifique. — Informations. — Les mines de Titaniun. — Prospérité. — L'émigration percheronne au Canada pendant le XVIII^e siècle (suite). — Bibliographie.

REVUE

Cette fin de saison est prise, non seulement par les fêtes mondaines, mais encore par les réunions et conférences des diverses sociétés. La semaine dernière, le congrès catholique a tenu ses séances. Ce soir, c'est le tour de la Société d'histoire diplomatique. Samedi commencent les réunions de la Société d'Economie sociale qui ne se termineront que le 31. Dans ces conditions, il n'a pas été possible à la Société nationale canadienne-française de trouver place pour la conférence promise par le juge Routhier. A notre grand regret, nous avons dû céder le pas au congrès catholique.

Nous ne le déplorons aujourd'hui qu'à demi, car notre éminent compatriote a obtenu devant cet auditoire le plus brillant succès, et il a conquis, par le charme de son éloquence, de nouveaux et fervents amis au Canada. Il a fait œuvre plus utile à la cause que notre société a si fort à cœur que s'il avait porté la parole devant elle: le but est encore mieux atteint.

La séance a eu lieu sous la double présidence de Mgr d'Hulst et de M. Chesnelong, sénateur.

Après la lecture d'un rapport de M. Terrat, des discours de MM. d'Herbelot et de Marolles, M. le juge Routhier a pris la parole et il a de suite séduit son auditoire par le charme de sa diction, l'éclat et la force des pensées et des sentiments qu'il a exprimés. Le véritable succès oratoire de la soirée a été pour lui, dit la *Gazette de France*. Tous les autres journaux qui ont parlé de cette séance font écho à la *Gazette*, entre autres le *Monde*, l'*Univers*, l'*Observateur* et le *Figaro*.

« Lorsque M. Routhier s'est assis, ajoute la *Gazette*, les applaudissements de l'assemblée ont éclaté, si nourris et si répétés que M. Chesnelong debout a dû attendre plu-

sieurs minutes avant de féliciter l'orateur et de lui dire avec quelle reconnaissance les catholiques français recevaient ces témoignages de vieille fraternité de la part des Canadiens et avec quelle sincérité et quelle chaleur il prie M. Routhier de rapporter sur les bords du fleuve Saint-Laurent les mêmes marques d'inaltérable cordialité. »

Nous donnerons dans notre prochain numéro, d'après le *Monde*, une analyse de ce beau discours. Ajoutons seulement, en deux mots, notre témoignage à celui de nos confrères parisiens: M. Routhier a été, comme toujours, très éloquent, et peut-être encore plus applaudi que chez nous, quoique sur les bords du Saint-Laurent on ne marchandait guère les applaudissements aux orateurs qui parlent bien.

Un remaniement important vient d'avoir lieu dans le cabinet de Québec. Le premier ministre, M. Mercier, a pris le portefeuille de l'agriculture et de la colonisation, et il a choisi comme chef de cabinet le curé Labelle.

Ce double fait indique l'importance que va prendre dans la politique du Gouvernement provincial toutes les questions qui se rattachent à la colonisation, et, en particulier, à la colonisation française.

La *Revue du Monde catholique* continue la publication des notes de voyage de M. L. de Cotton: *A travers le Dominion et la Californie*.

Il semble que le ton inconscient de persiflage signalé au début de ce récit soit allé s'accroissant. Le voyageur n'est jamais tout à fait content: ses accès d'enthousiasme vont se perdre dans de légères quintes de mauvaise humeur; et l'habitude qu'il a de n'y pas regarder de près le fait tomber en des erreurs, parfois plaisantes. La moins drôle n'est pas celle-ci. Les Anglais en parlant du chemin de fer du Pacifique, *Canadian Pacific Railway*, — disent d'ordinaire, pour abrégé, le *C. P. R.*, comme en France on dit, pour le Paris-Lyon-Méditerranée, le *P. L. M.* M. de Cotton a entendu Cipiari et pour lui le Pacifique s'appelle Cipiari. Il ne le désigne pas autrement. Cela prête, à des

histoires déjà en elles-mêmes un peu grosses comme celle-ci, un air cocasse qui n'est pas celui que songeait à leur donner le conteur:

« Il serait prudent au Cipiari, dit-il, de réduire ses tarifs. Ils sont si chers, qu'on ne lui confie les marchandises que contraints par la nécessité. »

On voit que le P. L. M. et Cipiari sont, comme deux frères... lyonnais.

« Je me suis laissé compter la bonne histoire de certains gens faisant venir leurs vêtements par pièces décousues, de façon à avoir des paquets assez petits pour être confiés à la poste. »

Il est fâcheux qu'on n'ait pas songé à cela, il y a quelques années, lorsque le P.-L.-M. avait, dit-on, un tarif spécial, et trop élevé, pour les voyageurs qui réclamaient un service particulier d'accidents. Ils se fussent décousus eux-mêmes, à leur façon, mis sous bande et jetés à la boîte aux lettres. On n'aurait eu qu'à faire de soi-même des paquets assez petits pour être confiés à la poste, comme cela se pratique pour les pantalons, selon M. de Cotton, chez Cipiari.

M. Jules Simon ne perd aucune occasion de citer l'exemple du Canada. Un fort beau passage de son article d'hier dans le *Matin*:

« Notre langue est très puissante au Canada, parce qu'on y a gardé notre religion... »

« C'est une sorte de lieu commun, à l'usage des esprits superficiels, de dire que nous ne sommes pas colonisateurs. Nous le sommes, au contraire. Aucun peuple n'a implanté plus promptement et plus profondément que nous sa civilisation dans les pays les plus lointains. Nous avons eu de magnifiques colonies en Amérique. Nous avons été connus les premiers en Asie. L'assimilation entre les colonies et la mère-patrie était si avancée qu'aujourd'hui même, une partie du Canada, séparée de nous depuis un siècle, est à nous par les croyances et les idées. Allez à Québec et à Montréal, vous vous croirez en France. »

La vérité est que nous avons fait beaucoup de colonies, que nous avons dépensé pour les conquérir et pour les conserver, beaucoup de sang, de courage et de génie, que nous les avons organisées à merveille, et qu'au moment où elles doubleraient notre empire, nous les avons vues passer dans d'autres mains, non par la faute de notre administration, mais par la faute de notre politique générale. Nous avons donné,

morceau par morceau, notre empire colonial pour rançon du territoire national. Aujourd'hui même, un ami de la France lui conseille d'offrir le Tonkin et Madagascar en échange de la Lorraine. Il lui propose de renoncer au protectorat de la Tunisie. Il sait que nous sommes accoutumés à ce genre de sacrifices! »

Une vraie trouvaille faite dans une lettre d'Ontario, du reste fort sympathique à l'élément français, publiée dans la *Gazette de Cologne* :

« L'Église dirige le courant de l'émigration française vers ces contrées (le sud du Saint-Laurent); elle avance aux colons, à un intérêt insignifiant, l'argent nécessaire pour *exproprier l'Anglais*. Le même système est déjà pratiqué dans les comtés de l'Est de la province d'Ontario. — ... On évalue à 100 millions de dollars la fortune de l'Église, qu'elle emploie d'ailleurs à l'extension de l'influence française. »

L'Église canadienne consacrant sa fortune, sous l'œil de l'Angleterre, à *exproprier l'Anglais*, voilà un trait qui mérite une place à part dans les légendes coloniales.

Cinq artistes canadiens ont exposé au Salon, cette année.

M. Blair Bruce, d'Hamilton, élève de Bouguereau et de T. Robert-Fleury, salle 11, sous le n° 405, le *Fantôme de la Neige*, effet d'hiver fort bien rendu.

M. Alexander Smith, d'Hambourg, Ontario, élève de Lefebvre, Benjamin-Constant, Boulanger et Moreau, salle 28, sous le n° 2,314, *Abstraction*. Composition pleine de finesse et de grâce.

M. Percy Woodcock, de Montréal, élève de Benjamin-Constant et de Pelouze, salle 27, sous le n° 2,552, *Fin du jour*. Paysage d'une rare vérité. L'artiste est toujours en progrès.

Enfin, une étude très gracieuse de Mlle Sidney Tully, de Toronto, élève d'A. Legros et Benjamin Constant, sous le n° 2,410.

Ces quatre tableaux ont été fort remarquables.

Aussi un bien joli pastel de M. Paul Peel, de London, élève de M. Benjamin-Constant, sous le n° 3,456, *au Soleil*.

NOTES DIVERSES

Inscrits au commissariat général du Gouvernement du Canada, 40, rue de Rome:

M. Charles-Aug. Prévost, Montréal, 2, rue Jacob.

M. Louis Mollard, Paris, 106, boulevard Arago.

M. Leslie-H. Gault, Montréal, hôtel Chatham.

M. George-J. Bull, Toronto, 50, rue Jacob.

M. et M^{me} Philippe Hébert, Montréal, 69, rue du Moulin-Vert.

M. Arthur Prévost, Montréal, Grand-Hôtel d'Orléans.

M. Joseph Maire, Montréal, à Lyon, place Saint-Clair, 4.

M. Emilien Daoust, grand hôtel de Suez.

M. Frédéric Schiller, Montréal, grand hôtel Calvados.

M. C.-L. de Martigny, Montréal, 5, boulevard des Capucines.

M. et M^{me} A.-B. Dupuis, Québec, 5, rue Pigalle.

M. Nap. Plante, Saint-Ours, 5, rue Pigalle.

M. et M^{me} Bickford, Toronto, hôtel Continental.

M. Alexander Cameron, Toronto, 59, avenue Marceau.

Le prince Roland Bonaparte part, samedi, par la *Gascogne*. Après avoir passé une huitaine à New-York, le prince se rendra au Canada, où son nom comme sa haute valeur personnelle, lui assureront le plus sympathique accueil.

Sir Charles Tupper s'embarque samedi à New-York, pour venir reprendre possession de ses fonctions de haut-commissaire, à Londres.

Lord and Lady Lansdowne quittent le Canada aujourd'hui.

Notre nouveau gouverneur, lord Stanley de Preston, partira pour le Canada, le 31 mai.

Le *Château-Léoville*, de la Compagnie Bossière, part, demain vendredi, du Havre, à destination de Québec et Montréal. Ce magnifique vapeur a déjà fait un voyage au Canada.

Part M. Laffon, accompagné de deux familles de colons, pour le Manitoba. Aussi M. Théophile Rault, cultivateur, à Pantin, qui va rejoindre son frère établi à Namur, comté d'Ottawa.

En passant rue Caumartin, où tout le monde passe pour aller aux Montagnes Russes, pour s'arrêter chez Albert à l'Hôtel Saint-Petersbourg, etc., voir à droite une boutique portant modestement à l'enseigne ces deux grands noms *Laval* et *Cartier*, réunis par les hasards du commerce parisien, après avoir été associés dans l'histoire canadienne.

Avant de quitter le Canada pour venir en France, le juge E.-H. Taschereau a publié une seconde édition de son excellent ouvrage: *The Criminal Statute law of the Dominion of Canada, relating to indictable offences*.

Ce livre, dès sa première édition, faisait autorité. On y trouve toutes les qualités de savoir, de lucidité dans l'exposition, de précision dans le style, qui caractérisent les arrêts rendus par l'éminent magistrat.

M. T. A. Bernier, directeur de l'instruction publique au Manitoba, vient de réunir en brochure les excellents articles qui ont paru dans le journal *le Manitoba*. Ils forment une étude complète sur cette province qui attire l'attention de tous côtés, et que M. Bernier connaît mieux que personne.

On ne saurait trop louer le zèle que montre M. Stanislas Drapeau pour tous les travaux d'ordre littéraire. Il nous a donné tout récemment un *Guide du Colon*, qui comble une véritable lacune, peu après avoir fondé à Ottawa une revue qui porte le titre *La Lyre d'or* et offre l'intérêt le plus varié.

Remarqué dans la dernière livraison du *Canada Français* un excellent article de M. J. A. Poisson sur le *Mouvement de la population française dans les cantons de l'Est*. M. Poisson est poète, et poète bien distingué; mais la poésie ne lui fait pas négliger, comme on voit, les études utiles et les travaux patriotiques.

La conclusion de cet article en deux lignes: « La population française, de 3,000 qu'elle était il y a cinquante ans, s'est élevée au chiffre imposant de 109,000. Pendant que les autres nationalités réunies doublaient à peine leur nombre, dans le même laps de temps nous avons multiplié le nôtre trente-cinq fois! »

Nos compatriotes en voyage:

M. de Martigny est de retour à Paris, après avoir, en dernier lieu, visité Constantinople et la Grèce. Il partira dans une quinzaine pour la Suède, la Norvège et la Russie, et nous reviendra en septembre.

M. Bickford et sa famille sont de passage à Paris. M. Bickford a fait cet hiver le voyage d'Égypte et de Palestine.

Ce voyage devient de plus en plus en faveur parmi nos compatriotes. M. et M^{me} A.-B. Dupuis et M. Nap. Plante, en arrivent également. Ils vont maintenant faire une excursion en Normandie et en Bretagne.

M. Eugène Réveillaud fera, la semaine prochaine une conférence sur le Canada devant la Société normande de géographie, à Rouen. Il parlera particulièrement de l'accroissement et des progrès de la population franco-canadienne.

FRANCE ET CANADA

Cette lettre date de quelque temps, mais elle est si jolie que nos lecteurs nous sauront gré de la reproduire.

Monsieur le Directeur du *Monde*, Montréal.

Monsieur,

Je viens de lire dans la *Minerve* du 11 février, une lettre signée A. G. qui excommunie en due forme, le grand parti français orléaniste, au profit des « blancs d'Espagne ».

Voulez-vous permettre une ou deux remarques à un Français, venu passer quelques jours au Canada, et où il a reçu la plus charmante hospitalité?

Peut-être empêcheront-elles de commettre une grosse erreur: celle de croire à l'existence réelle d'un « parti des blancs d'Espagne » en France. C'est du moins ce que pourrait faire supposer l'article de M. A. G.

Entendons-nous: on ne peut nier qu'il existe quelques opinions en France, qui n'espèrent, ne voient le salut, qu'en la branche royaliste d'Espagne. Au fond, si l'on voulait être subtil, on reconnaîtrait autant de partis que d'individus. Mais, si par « parti » on entend toute une réunion d'hommes de toutes les classes, pensant de même et luttant pour arriver au même but, formant en un mot, une imposante communauté de sentiments et d'opinions avec lesquels il faut compter, eh bien, on ne reconnaît pas en France de parti des « blancs d'Espagne ». On reconnaît seulement le parti conservateur, qui est orléaniste, et le parti républicain, depuis dix-sept ans au pouvoir.

Le parti impérialiste est en proie à mille querelles intestines.

Non, nous ne connaissons pas en France ce parti qu'on a nommé à l'étranger « les blancs d'Espagne ». Le jour où Monseigneur le comte de Chambord mourut, l'immense majorité des légitimistes se rallièrent à Monseigneur le comte de Paris, et l'exil qui est venu depuis le frapper, a été la reconnaissance solennelle de ses droits au trône par le gouvernement de la République. Jamais le grand parti conservateur-orléaniste de France n'a été plus uni, plus prêt à agir.

Mille indices trahissent tous les jours sa marche en avant: ils peuvent échapper aux yeux de l'étranger: mais, à nous, Français, ils se révèlent de plus en plus nombreux. Quant à la noblesse française, dont il est parlé également, à l'heure actuelle elle se divise en deux camps bien distincts.

Les uns n'ont rien appris, rien oublié, selon une parole célèbre, toujours vraie. Ils constituent l'infinie minorité, qui diminue tous les jours. L'anémie les tue.

Les autres n'ont rien oublié d'un glorieux passé: mais ils ont tout appris: et ils se mettent résolument en tête du grand mouvement libéral qui a bouleversé l'Europe et transformé des nations comme la France, mais sans leur ôter leur tempérament. Car il en est des nations comme des individus: chacun a son tempérament propre, et celui de la France a été et sera toujours, tant qu'elle sera France, éminemment

monarchique, quoi que soit le gouvernement que son caprice lui donne.

Cette noblesse-là reprend la place qui lui était destinée à la tête de la nation : au mérite de ses services, elle joint le reflet des gloires de ses ancêtres : c'est cette noblesse-là, ouverte à tous, du reste, qui referra de notre pays ce qu'il était jadis : le premier du monde.

Seulement, à nous tous, Français, enfants d'un bien vieux pays, il nous manque un peu de l'élan, de l'enthousiasme chaleureux, de la conviction au succès que j'ai été si heureux de trouver dans les différentes réunions politiques de Québec, auxquelles j'ai eu la bonne fortune d'assister dernièrement.

Eh bien, nous viendrons les chercher dans cette nouvelle France, si sympathique, si aimable, je dirai même si séduisante pour tout Français du vieux pays.

Faut-il ajouter, en terminant, que, lorsque je parle de la grande noblesse française, celle qui vit, je ne plaide pas *pro domo* ; quelques-uns pourraient le supposer un peu ironiquement. Je suis « ne roy, ne prince, ne comte aussi ». Je suis tout simplement un très humble « cow boy », échappé des prairies américaines pour un mois.

Avec ma parfaite considération à M. le Directeur du *Monde*,

R. AUZIAS-TURENNE,
de Fleur de Lis Horse Ranch,
Black Hills, Dakota.

Québec, 12 février 1888.

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

QUÉBEC

Québec ! La citadelle de Jacques Cartier et de Champlain, le tombeau de Montcalm ! Que de souvenirs glorieux et cruels s'attachent à ces noms ! L'homme de cœur de tous les pays salue avec respect le courage malheureux. Quant au Français, qui se rappelle l'histoire de l'abandon et les détails de l'agonie, il ne peut se défendre d'une émotion poignante. Il veut les voir, ces fils de Saintongeais et de Normands délaissés par la patrie ; mais comment les retrouvera-t-il après un siècle d'oubli ? — Il les retrouvera Français ; il apprendra par eux ce que peut l'énergie dans l'infortune, la persévérance dans la lutte. L'accueil chaleureux que nous recevons est un gage de leur amour pour la France.

GARNEAU

Garneau surtout, l'émule et l'ami de Henri Martin, captive par ses récits animés, ses tableaux dramatiques, ses aperçus inattendus, ses vues profondes. Avec lui, nous assistons à la lutte disproportionnée qui s'engage entre le Canadien et l'Anglais ; nous applaudissons à l'indomptable persévérance du colon défendant sa nationalité compromise. Garneau mourut trop tôt pour terminer son œuvre. Il nous eût montré Lafontaine, puis Morin, puis Taché, à la tête du gouvernement décrétant la réforme des institutions, conviant à Québec les colonies anglaises d'Amérique, pour y jeter les bases de l'organisation fédérale. L'historien national n'est plus un étranger parmi nous, et si nous commençons à connaître les événements qui se sont déroulés depuis plus d'un siècle dans la Nouvelle-France, nous le devons avant tout au patriote canadien.

L'HABITANT

Personne ne s'étonnera que, protégé par les bois, favorisé par le sol, le colon de Saguenay jouisse d'un véritable bien-être ; auprès de l'habitant, nos paysans feraient triste figure. Chez nous, c'est la vie à l'étroit, dans un petit enclos ; nous nous y restreignons et restreignons aussi le nombre de leurs enfants. Dans les contrées que

nous traversons, c'est l'existence large, indépendante. On dépense sans compter, et l'on se donne le luxe d'une nombreuse famille. A les voir le dimanche, gantés de frais et de neuf habillés, les hommes en *gentlemen*, les filles en demoiselles de qualité, dirigeant leurs *trotteurs* sur l'église paroissiale, on se croirait au milieu de touristes retournant à la ville. Leurs traits sont fins, leur tenue élégante ; on se demande d'où leur vient le bon goût que révèle leur mise. Peut-être leurs économies passent-elles trop souvent dans des achats futiles ! Confiants dans l'avenir, ils n'épargnent guère et pourraient, à ce sujet, prendre modèle sur le paysan normand.

A son tour, le Normand, qui se contente d'un fils unique, jetterait utilement les yeux sur ses anciens compatriotes. La veillée réunit la famille. Ils sont dix, vingt bambins, grands garçons ou fillettes. C'est la vie primitive dans toute sa fraîcheur, avec tout son cachet ; c'est la *famille-souche*, telle encore que l'a conçue M. le Play.

L'histoire de ces ménages ne varie guère. Colin et Colette se sont plu ; leurs parents les ont fiancés, et six mois après, souvent plus tard, le brave curé préside à leurs épousailles.

Arrivent les enfants ; c'est pain bénit. Vingt ans s'écoulent, et les grands font sauter sur leurs genoux les petits au maillot. Souvent les aînés sont déjà mariés, que la mère de famille n'a pas renoncé aux espérances. Alors, chacun piqué d'honneur, songe à peupler la province de colons français. La coutume du vingt-cinquième n'existe qu'au Canada ; elle en est l'expression vivante. Mettre à la charge du clergé le vingt-cinquième enfant d'une seule femme, le fardeau ne semble-t-il pas bien léger pour l'Eglise ?

LA COLONISATION FRANÇAISE

Un jour viendra où, par suite de l'accroissement de la population et surtout en raison de la diminution de la richesse, le laboureur sera dans un état de souffrance croissant ; la mère patrie, dont il ne se sépare qu'à son corps défendant, ne pourra plus lui fournir les éléments d'une existence acceptable. Bon gré, mal gré, l'émigration s'imposera comme une nécessité. Si le paysan se trouve en rapport constant avec une France semblable à la sienne, plus jeune, plus vaste, plus productive, il n'aura pas la pensée de se diriger du côté des Etats-Unis, où il se verrait noyé dans une population anglaise ou allemande. Il fera voile vers le Canada, renforcera les rangs des Français d'outre-mer, travaillera pour son pays, contribuera à sa grandeur et lui rendra dans le monde la place qu'il n'aurait jamais dû désertier. L'avenir est aux puissances colonisatrices. Tous les Etats ont à cœur d'étendre leur influence, et, d'accord avec l'intérêt, le devoir de la France est bien plus de développer la sienne là où elle existe, que d'essayer de l'implanter dans des régions malsaines, trop éloignées et souvent hostiles.

Le Français cherche le Français ; or, nous nous demandons sur quel point du globe il pourrait le rencontrer, si ce n'est au Canada ? Si l'on admet, en principe, que le Français n'émigrera jamais, pourquoi rêver de jeter dans l'Extrême-Orient les bases d'un nouvel empire colonial ? Si l'on envisage, au contraire, l'émigration comme un fait inévitable, pourquoi ne pas songer à coloniser d'abord le Canada ?

Baron Etienne HULOT.

INFORMATIONS

La chose est décidée et il ne reste plus que quelques détails à régler, le gouvernement du Canada va assumer la dette du chenal du Lac St-Pierre, et faire creuser davantage ce chenal pour permettre aux plus grands navires océaniques de venir à Montréal.

Québec s'est surpassé cet hiver, écrit un correspondant de la *Presse*. Partout, dans la vieille capitale, nous n'avons eu que joutes, que fêtes littéraires. Cinquante-neuf conférences ont été données durant la saison qui vient de se terminer.

Les conférenciers ont été : Mgr Hamel, Mgr Pâquet, MM. les abbés Begin, Laflamme, Roy, Laberge, Olivier, L.-A. Pâquet, Beaudoin et Bernier ; MM. Faucher de St-Maurice, N. Legendre, Jos. Turcotte, T.-B. Bédard, J.-E. Roy, L.-P. Lemay, E. Rouillard, le comte de Puyjalon, W.-A. Ashe, major Prower, F.-C. Würtele, J.-M. Lemoine, W.-C. Wood, Dr Harper, H. Nagant, F.-X. Lemieux, J. Gagnon, E. Taschereau, l'honorable M. Joly et le Dr N.-E. Dionne.

Dumont, l'ancien lieutenant de Riel, donne en ce moment une série de conférences dans la province de Québec.

Voici l'appréciation que fait le *Quotidien*, de Lévis, du conférencier métis :

« Dumont a parlé deux heures durant, avec une facilité vraiment étonnante. Il a raconté à sa manière les divers épisodes de la rébellion ; son origine, les principaux faits d'armes qui l'ont illustrée, les circonstances qui y ont mis fin, sa retraite aux Etats-Unis après que le chef Métis eut décidé de se rendre, etc., etc.

« Naturellement sobre de fleurs et de littérature, son langage pourtant n'est pas dépourvu de charmes, même pour un auditoire instruit. Ses expressions simples et naïves accusent assez souvent une richesse d'idées plus qu'ordinaire.

« Comme nous l'avons dit, ces paroles n'attaquent aucun parti ; cependant nous l'avons entendu, hier, répéter souvent le mot *gouvernement* ; c'est que, pour lui, tout homme investi de quelque charge publique, c'est le *gouvernement* ; les autres constituent pour lui le *public*. »

Opinion de Dumont sur la folie de Riel :

« On a prétendu que Riel était fou. Ce n'est pas mon idée. J'ai passé tout l'été et l'hiver dans le Montana, et je ne m'en suis pas aperçu. Seulement il était toujours en prières. Je crois bien, par exemple, qu'il en savait trop long et trop profond ; joignez à cela son esprit naturel et vous saurez pourquoi ses ennemis avaient intérêt à le faire passer pour fou.

« Dans le cours de la rébellion, je ne me suis pas aperçu que Riel fût fou. Il nous amenait souvent chez les prêtres pour parler de justice, et disait qu'il voulait former une autre religion. On l'appelait fou parce qu'il disait la vérité. Je ne sais pas s'il est devenu fou après qu'il a été pris. »

Le *Crédit Foncier Franco-Canadien* s'échange à 475 francs, dit le *Bulletin du Crédit*. L'assemblée générale des actionnaires est fixée pour le 26 de ce mois. Le Conseil proposera de fixer le dividende à 6,50 par action, au lieu de 6 francs distribués l'année précédente.

Un vieux patriote acadien, M. Jean Bouché, est mort ces jours derniers à sa résidence au Petit de Grat, Cap Breton, à l'âge de 101 ans.

Nous lisons dans le *Manitoba* :

C'est toujours avec plaisir que nous saluons l'arrivée en cette province de colons parlant la langue française comme nous ; mais il ne nous a jamais été donné encore de recevoir d'Europe un aussi bon nombre d'immigrants à la fois.

Depuis quelque temps, l'on nous annonçait une colonie belge, destinée à Calgary ; mais nous avons été heureux d'apprendre que, grâce aux efforts qui ont été faits pour engager ces braves colons à s'établir dans le Manitoba, lundi, une trentaine de ceux qui étaient arrivés la veille, sont partis pour Saint-Alphonse où M. l'abbé Campeau les attendait.

M. l'abbé Cloutier s'est entremis avec zèle pour aider ces colons, venus de si loin avec très peu de ressources pour la plupart. Si nos nouveaux amis de Belgique n'ont pas d'argent, ils sont néanmoins intelligents et d'un courage admirable ; aussi nous leur prédisons du succès, de même qu'à tous ceux de leurs compatriotes qui les suivront ; cependant, il serait infiniment préférable, pour le présent du moins, de ne pas laisser venir un trop grand nombre d'artisans ; ce sont les cultivateurs et les maraichers qui auront le plus de succès. Ceux-là ne peuvent manquer de réussir et de se créer un joli patrimoine en peu d'années.

On calcule que la production du sucre d'érable a

été cette année 50 pour cent plus considérable que l'an dernier dans les cantons de l'Est.

Un bel exemple de longévité. Il vient de naître à Saint-François du Lac, comté d'Yamaska, un enfant dont le trisaïeul M. Antoine Joyal, vieux citoyen que tout le monde vénère, est âgé de quatre-vingt-seize ans. Il est le grand-père du grand-père de l'enfant qui vient de naître. Ce dernier grand-père est M. J.-B. Joyal; son fils, père du nouveau-né, se nomme aussi Jean-Baptiste.

On ne connaît ici qu'un autre cas semblable; celui d'un vieillard des Cantons de l'Est, mort vers la centaine dans les Stukely, comté de Shefford, à l'âge de 101 ans, qui avait, lui aussi, eu le bonheur, avant de mourir, de voir naître la cinquième génération issue de son sang.

Nous avons eu le plaisir d'entendre hier soir, dit le *Courrier du Canada*, une très intéressante conférence sur le « Tombeau de Champlain » donnée par M. le docteur Harper, devant la Société littéraire et historique. La question que le savant conférencier a traitée commence à n'être plus neuve. Cependant elle a toujours un attrait particulier, à cause de la noble figure du fondateur de Québec qui nous apparaît toujours radieuse du fond de ce tombeau que tout le monde cherche et que personne ne trouve.

M. le docteur Harper croit que Champlain a été inhumé dans le cimetière des pauvres ou de la côte de la montagne. M. S. Drapeau avait déjà exprimé cette opinion. Seulement, M. le docteur Harper nous a apporté des arguments nouveaux à l'appui de cette thèse. Le public, généralement peu renseigné en matière d'archéologie, est prêt à accepter l'opinion du dernier entendu, mais la classe de ceux qui ont la prétention d'appartenir à la confrérie des antiquaires n'accepte comme certain que ce qui est prouvé surabondamment. C'est pourquoi nous sommes convaincu d'avance que M. le docteur Harper rencontrera tôt ou tard des contradicteurs.

Quoi qu'il en soit, nous le félicitons chaleureusement, avec la même effusion que MM. W. H. H. Murray et J. M. Le Moine l'ont fait hier soir. Ce travail sera publié bientôt, et alors nous pourrions le juger de manière à rendre plus complète justice à son auteur. Chose remarquable, M. le docteur Harper est le premier écrivain anglais qui se soit occupé de la question du tombeau de notre premier gouverneur français.

Un correspondant de Vancouver écrit, en date du 20 mars dernier :

« Vancouver fait des progrès étonnants, et la ville de Victoria n'est pas la seule qui s'en préoccupe. Tous les ports du *Sound* et ceux qui sont échelonnés d'ici à San-Francisco en font autant. Nous sommes à bâtir des hauts-fourneaux, des fonderies, à ouvrir des carrières de marbre. On nous envoie du charbon de Bauff, et une société américaine est à ouvrir un autre gisement de charbon. Un grand navire est venu aujourd'hui chercher un chargement de bois pour San-Francisco. Les navires viennent se faire réparer dans notre bassin de radoub. Nous sommes à ouvrir une splendide promenade de 45 kilomètres pour les touristes, et une grande route d'ici à la branche Nord de la rivière Fraser, avec pont tournant sur le *False Creek*. Plusieurs usines se construisent : une manufacture de chaudières à vapeur, deux brasseries, des fabriques de cigares, une grande savonnerie, et plusieurs autres usines. *Victoria* et *New West Minster* marchent de pair avec nous dans cette voie de progrès. »

Les artistes, peintres, dessinateurs, architectes, littérateurs et journalistes de la Suisse française ont eu, depuis quelques mois, l'heureuse idée de se réunir dans un dîner mensuel. Celui du mois de mai, qui vient d'avoir lieu hier, au restaurant Corraza, a été fort brillant. A l'occasion du Salon, quelques dames artistes de la colonie suisse de Paris, Mlles Berthoud, Bonnard, Schnepf, Ruedersheim et Breslau, avaient été invitées. Parmi les peintres présents, on remarquait MM. Zuber-Bühler, Eugène Burnand, Girardet, Van Muyden, Rodolphe Piguet, Giron, de Patéziens et Victor Tisso, Adolphe Chenevière, Louis Monod, de la *Correspondance Helvétique*, Renevier, rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, Boyay, rédacteur du *Duclos* et du *Nouveliste Vaudois*, le critique-artistique Wurz, le sculpteur Lanz, Jacques Dunant, et le peintre,

Maunoir, Dutoit, Krebs, etc. La plus franche cordialité et l'entrain du meilleur aloi n'ont pas cessé de régner parmi les convives de ce patriotique et artistique festin.

La députation envoyée à Ottawa pour traiter de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération y est attendue à la mi-juin. La question, une fois que les deux gouvernements en seront arrivés à une entente, sera soumise aux électeurs de l'île aux élections qui doivent avoir lieu au mois de novembre prochain.

Terre-Neuve prend part à l'Exposition de Barcelone.

Les côtes de Terre-Neuve sont bien gardées par trois vaisseaux de guerre anglais; mais ceux-ci sont impuissants à arrêter les expéditions organisées à la Nouvelle-Ecosse, pour aller acheter la boîte à la baie Fortune, l'apporter à Sidney, pour de là l'expédier sur Saint-Pierre et Miquelon.

La fromagerie de M. Eug. Bécigneul, au lac Méjantie, commencera prochainement, dit le *Pionnier*, de Sherbrooke, ses opérations. Les colons, dont les terres sont disséminées sur les rives du lac sont dans la jubilation. Le lait de leurs vaches va se convertir en bonnes piastres sans qu'ils aient d'autre peine que de le livrer aux agents de la fromagerie. Et cette opération se fera bien facilement. M. Eug. Bécigneul vient d'acheter un petit bateau à vapeur qui fera, chaque jour, le tour du lac et prendra, en passant, le lait déposé par les cultivateurs sur de petits débarcadères construits exprès.

Ce bateau, léger, gentil, coquet et bon marcheur — il fera régulièrement onze milles à l'heure — prendra aussi des voyageurs. M. Cyrille Labrecque a été nommé capitaine-mécanicien du petit bateau-mouche.

Un colon écrit de Carberry, Manitoba :

« Vous désirez savoir comment nous nous sommes tirés des tempêtes de neige qui ont été si désastreuses dans les états du Nord-Ouest américain. Je suis heureux de vous dire que nous ne les avons connues que par les journaux. Depuis que je suis ici (six ans), nous n'avons eu ni grandes tempêtes ni calamités sérieuses. On regarde maintenant comme certain que nous sommes au nord de la zone des grandes tempêtes, et mes propres observations me portent à croire que cela est vrai. Nous avons très bien supporté cet hiver, qui a été très dur, mais moins long que d'habitude. Quoi que vous puissiez dire, ceux qui n'ont pas passé un hiver ici ne peuvent guère comprendre comment nous supportons si bien des froids qui vous paraissent excessifs. Le tout dépend de la sécheresse de l'atmosphère. »

M. Edmond Lareau, avocat, député, vient de publier, à Montréal, un savant ouvrage intitulé *Histoire du droit canadien, depuis les origines de la colonie jusqu'à nos jours*. Le livre se divise en deux parties. La première traite du droit canadien sous la domination française; la seconde traitera du droit canadien sous la domination anglaise. La première partie seule a paru.

Le quatrième volume des *Jugements du Conseil souverain* vient de paraître. Cette publication formera huit volumes.

M. l'abbé Beaudoin, du séminaire de Québec, vient de perdre sa grand-mère. Mme Beaudoin laisse 16 enfants, 162 petits-enfants et un grand nombre d'arrière-petits-enfants.

L'évêque anglican Sulter, Nouvelle-Zélande, est en ce moment à Ottawa. Il demande à la compagnie du Pacifique que ses steamers fassent escale à la Nouvelle-Zélande. La population de la Nouvelle-Zélande, dit l'évêque Sulter, sent vivement aujourd'hui l'importance d'établir des relations de commerce avec le Canada.

LES MINES DE TITANIUM

Nous lisons dans le dernier *Bulletin* de la *Société de géographie commerciale* :

Dans la revue le *Canada Français*, revue publiée sous la direction d'un comité de professeurs de l'Université Laval, de Québec, s'est lis

un article intitulé *Métallurgie électrique*, lequel intéresse au plus haut point la géographie commerciale. Cet article est dû à M. l'abbé Laflamme, directeur du séminaire de Québec, et professeur de minéralogie et de géologie à l'Université Laval.

Après avoir rappelé la brillante invention de MM. Cowles et Mabery, de Lockfort (état de New-York), relative à l'extraction de l'aluminium par l'électricité, il émet le vœu qu'on applique le procédé de ces inventeurs à l'extraction du titanium.

La province de Québec renferme des montagnes de fer titané; et, par une coïncidence providentielle, les principaux gisements de ce minéral se trouvent près de magnifiques chutes d'eau, capables de fournir toute la force motrice nécessaire, à transformer en électricité

« Quand nous mentionnons nos fers titanés comme devant être traités par l'électricité, nous ne prétendons pas, dit en terminant M. l'abbé Laflamme, qu'ils devront être traités comme minéral de fer, mais bien comme minéral de titanium. Le titanium est un métal dont la valeur devra augmenter, du moment qu'on pourra l'avoir en masses considérables.

« Qui sait, par exemple, si les alliages du fer et du titanium ne sont pas appelés à rendre un jour des services précieux? Qui sait si l'affinité énergique de ce métal pour l'azote ne permettra pas un jour d'extraire directement et économiquement l'oxygène de l'air atmosphérique? Le titanium forme avec l'aluminium un alliage qu'on pourra peut-être utiliser. En ces matières, il faut à la fois douter de tout et croire à tout.

« Dans tous les cas, on pourrait faire des essais sérieux en ce sens. Risquer quelques centaines de piastres est peu de chose quand on a en perspective une nouvelle industrie, qui doit rapporter tôt ou tard des millions. »

Peut-être l'appel de M. l'abbé Laflamme sera-t-il entendu de quelques-uns de nos capitalistes, désireux de tenter des expériences, d'où sortirait une industrie nouvelle, qui promet d'être fructueuse?

Il est probable que le gouvernement canadien encouragerait une telle tentative d'une manière pratique, par la concession d'une superficie importante de terres domaniales dans le voisinage des mines de fer titané; et la réussite de l'industrie du titanium donnerait à ces terres une grande plus-value. (Limoges 15. IV. 88.)

F. ROMANET DE CAILLAUD.

PROSPÉRITÉ

Pendant la décade qui vient de s'écouler les dépôts dans les banques d'épargne du Canada ont augmenté de 110,000,000 francs à 270,000,000, et les dépôts à ordre dans les banques de 380,000,000 à 520,000,000 francs.

Pour la province d'Ontario seule, l'augmentation de la valeur de la propriété agricole dans les cinq dernières années arrive à 634,000,000. Total en 1882: 4,413,128,000; total en 1887: 5,047,500,000.

Les hypothèques sur la propriété agricole sont relativement très faibles, ne dépassant guère 12 pour 100 sur le total. En 1880 les poursuites pour remboursement de capital ou d'intérêts représentaient 3 7/10 pour 100 du capital total. En 1887 elles ne représentaient plus que 1 7/10 pour 100. En outre il est démontré que depuis quelques années sont destinés principalement à l'amélioration des propriétés plutôt qu'à l'extinction de dettes antérieures.

Enfin on peut voir par l'augmentation énorme de la valeur du bétail et de ses pro-

duits de 1880 à 1887 que la prospérité de la province d'Ontario est égale à celle des états les plus prospères des États-Unis.

	Valeur en 1880.	En 1887.
Chevaux...	9.500.000	44.345.000
Bétail.....	43.822.000	32.433.000
Moutons...	7.500.000	8.000.000
Fromage...	20.000.000	35.000.000
Œufs.....	3.500.000	9.000.000
	<u>54.322.000</u>	<u>95.778.000</u>
Fruits.....	4.600.000	4.300.000
	<u>55.922.000</u>	<u>100.078.000</u>

Ce qui ressort le plus clairement de ces chiffres c'est que, sans les emprunts au moyen desquels on a fourni des moyens de transport aux produits agricoles, jamais l'augmentation des valeurs locales n'eût été aussi rapide et aussi considérable, et aussi que ceux qui croyaient à la décroissance de la prospérité du Canada feraient bien de reviser un peu leurs calculs.

L'ÉMIGRATION PERCHERONNE AU CANADA

Pendant le XVIII^e siècle

DISCOURS

LU DEVANT

La Société historique et archéologique de l'Orne le 27 octobre 1887

Par M. L. DE LA SICOTIÈRE, sénateur

(Suite.)

APPENDICE

I

LES 1,500 ACADIENS

Des malheureux Acadiens, si odieusement enlevés de leur patrie par les Anglais, en 1763, un certain nombre, après des souffrances de toute espèce et une dure captivité en Angleterre, vinrent chercher en France un asile qu'ils eurent bien de la peine à y trouver. Quinze cents environ finirent par se fixer dans les environs de Châtelleraut (Vienne), où le marquis de Pérusse leur concéda 4,000 arpents de landes; ils y fondèrent un établissement agricole, ils y sont encore représentés par un certain nombre de familles (1). Le gouvernement leur accordait une subvention pour leur établissement et leur subsistance, malheureusement insuffisante. En 1775, ils adressèrent à l'Assemblée du Clergé de France, réunie à Paris, un Mémoire touchant pour lui demander une subvention de 300,000 livres par an, pendant 5 ans, afin d'achever leur établissement. Nous ne savons quel fut le sort de leur démarche. M. Duval, archiviste de l'Orne, alors bibliothécaire de la ville de Niort, publia ce mémoire en 1867 (*Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, et tirage à part, Niort, Clouzot, 1867, 7 p. in-8°).

A peu près vers l'époque où ils s'établirent en Poitou, il avait été question pour les 1,500 Acadiens, de la concession de terres en Normandie pour y fonder une colonie.

Un sieur Darmancourt, ancien garde du corps, chevalier de Saint-Louis, qui paraît avoir été un spéculateur en grand ou plutôt l'agent et le prête-nom d'une compagnie de spéculateurs, après avoir inutilement essayé de se faire attribuer comme cessionnaire prétendu du receveur général des biens des fugitifs en Languedoc, les communes et marais des paroisses d'Allemagne, d'Ifs et de ses hameaux de Bras et Hubert-Folie, de Cormelles, de Mondeville et de Sainte-Paix, aux environs de Caen, crut sans doute qu'il serait plus heureux en couvrant ses démarches d'un prétexte de philanthropie et de

patriotisme. C'est en faveur de 1,500 Acadiens « du nombre de ceux qui ont abandonné leurs possessions au pays d'Acadie pour demeurer inviolablement attachés à la personne du Roi, et rester sous son obéissance », qu'il demanda la concession, non pas de 4,000, mais de 40,000 arpents de terre, hermes, communes et marais, situés en Normandie.

Ces 40,000 arpents devaient être pris, savoir :

Dans la généralité et élection de Caen	1.200
Dans l'élection de Bayeux.....	17.000
Dans celle de Carentan.....	14.800
Dans celle de Mortin.....

« EN LA GÉNÉRALITÉ ET ÉLECTION D'ALENÇON

» Les terres, hermes, communes, marais, etc., des paroisses et hameaux d'O, du Repos de Macé, de Challoy (Challoyé), et en la dite élection et en celle d'Argentan, es paroisses et hameaux de Vrigny, Montmerrey, La Bellière, Saint-Christophe et plusieurs autres paroisses voisines et adjacentes, en toutes circonstances et dépendances, ainsi qu'elles consistent et se contiennent, contenant ensemblement environ..... 4.000

» EN L'ÉLECTION D'ARGENTAN

» Les terres, hermes, communes, marais, etc., des paroisses et hameaux de Juvigny, de Sçay et paroisses adjacentes, de Marcé, de Crouttes, de Fontenay et Cerceaux (Sarceaux), d'Occagnes, de Pierrefite près Maison-Rouge et du dit Maison-Rouge, d'Exmes, du Renouard, d'Escorches, de Villedieu-Bailleul, de Tournay, Saint-Eugène et Beauménil, Habloville et Ménilglaise Vimoutiers, la Cambe près Trun, du Pont-Ecrépain, comme dessus, contenant..... 3.000

» EN L'ÉLECTION DE LISIEUX

» Les terres, hermes, communes, marais, etc., des paroisses et hameaux de Croisilles, Courménéil et paroisses adjacentes, de Cisay, Chaumont et Genet (Ginay) et autres paroisses adjacentes, comme dessus, contenant..... 600

» Total..... 40.600

Le soumissionnaire se chargeait de diviser 12,000 arpents de la concession en 300 lots de chacun 40 arpents pour une famille d'Acadiens ou un groupe de 5 personnes; de faire construire sur chacun de ces lots une maison, avec grange, écurie pour 3 à 4 chevaux, étable pour 5 à 6 vaches, cave pour 3 à 4 tonneaux, toit à porcs. Il fournirait à chaque groupe 2 chevaux, 3 vaches, harnais, charrue et charrette. Il défricherait et ensemercerait les terres pour trois années.

Il exécuterait les travaux et ferait les fournitures nécessaires en cinq ans, à raison de 60 lots par an (1).

(A continuer.)

(1) Il est assez intéressant de rapprocher des avantages ainsi offerts aux Acadiens qui se feraient colons en France, ceux que promettait le Gouvernement aux Français qui se feraient colons au Canada, à peu près à la même époque (1749):

« Chaque homme qui s'établira à Détroit recevra gratuitement une pioche, une hache, un socle de charrue, une grosse et une petite tarière. On fera l'avance des autres outils pour être payés dans deux ans seulement. Il leur sera délivré une vache, qu'ils rendront sur le croit; de même une truie. On leur avancera la semence la première année à rendre à la troisième récolte. Seront privés des libéralités du Roi, ceux qui, au lieu de cultiver, se livreront à la traite. »

En 1750, les fournitures gratuites sont augmentées d'un fusil, d'une faux et une faucille, d'une truie, de six poules, un coq, six livres de poudre et douze de plomb. L'émigrant sera nourri avec sa famille pendant dix-huit mois; on lui promettait d'entretenir, à Détroit, aux frais du Roi, un charpentier qui aidât et dirigeât les habitants dans la construction de leurs maisons, et on ne devait payer le cens de terre que trois ans après la prise de possession. (RAMEAU, II^e partie, p. 301).

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Monde latin.

Sommaire de la livraison de mai 1888.

I. — A nos lecteurs. — II. — Bonaparte et la curie romaine, au lendemain du Concordat, par M. D. de Barral. — III. — L'Orphelinat de Gaétan (suite), par M. François de Curel. — IV. — Souvenirs d'une régence française en Piémont, Marie-Christine de France, duchesse de Savoie, par M. Lotty-Millio. — V. — La légende de Mariel-Egyptienne, Archéologie littéraire, par M. le comte de Puymaigre. — VI. — Ponsard (suite), par M. Ch. Gidel. — VIII. — Le Salon de 1888 (première partie), par M. F. Boussenot. — VIII. — Exposition universelle de Barcelone (1888), par M. J. Barros. — IX. — L'Assainissement de la Seine, par M. Paul Even. — X. — Politique et diplomatie. — Bulletin mensuel, par M. le comte de Barral. — XI. — Le courrier mondain, par Mme Be the de Présilly. — XII. — Le monde financier, par M. X... — XIII. — Théâtres, par M. A. de Saint-Georges. — XIV. — Bibliographie.

Direction et Administration, 44, rue de la Grange-Batelière, Paris.

Revue des Deux-Mondes.

Sommaire de la livraison du 4^e mai 1888.

La vocation du comte Ghislain, deuxième partie, par M. Victor Cherbuliez, de l'Académie française. — Etat politique et moral de la Grèce avant la domination macédonienne, par M. Victor Duruy, de l'Académie française. — La religion en Russie. — L'Evolution du *Raskol* et des sectes, par M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut de France. — La crise actuelle de la métaphysique. — II. — La Métaphysique fondée sur la morale, par M. Alfred Fouillée. — Les Grandes fortunes aux États-Unis, par M. C. de Varigny. — Un Gaulois de la Renaissance. — Étienne Pasquier, par M. le comte Guy de Bremond d'Ar. — Les fantômes de la science, par M. Raphaël Chandos. — Revue littéraire. — Sur l'éloquence judiciaire, à propos d'un livre récent, par M. F. Brunetière. — Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. — Le mouvement financier de la quinzaine. — Bulletin bibliographique.

Le Musée des Familles paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 4^e mai 1888.

Tableaux dramatiques du règne de saint Louis, par Emile Moreau; — *En Norvège*, par Daffry de la Monnoye. — *L'Ours et l'Âge*, par Jacques Porchat; — *Chronique, causerie de quinzaine*; — *Au Palais*, par François Deschamps; — *La Serrurerie*, par H. René d'Allemagne; — *Mon roman*, par Louise Mussat; — *Tête brûlée*, par Gaston Bonfont; — *Correspondance et concours*, par Eug. Muller.

Illustrations par A. Sandoz, Echenbrecher, Frédéric Régamey, E. Français, J. Béraud, Geoffroy, Gaillard, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris: un an, 44 fr. Départements, 46 francs, à la Librairie CH. DELAGRAVE, 45, rue Soufflot, Paris.

Magasin Pittoresque.

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris. — Paris, un an, 40 fr. — Départements, 42 fr. — Union postale, 43 francs.

Le *Magasin Pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient dans son numéro du 6 avril :

Texte. — Un portrait, par Liotard. — Vie sans aventures de Piet Bevrediger, par M. J. Girardin. — Deux poignards du musée de Saint-Germain-en-Laye, par M. A. Bertrand. — Aventure sinistre; témoignage d'un batelier du Tibre. — Bou-singault, par M. Ed. Charton. — La victoire de Samothrace. — Le roi de l'île Folle, extrait de M^{me} Sarah Jewett. — La Gyptique, par M. Salmon. — Vente d'une maison au XIII^e siècle, par M. René Merlet.

Gravures. — Un portrait, par Liotard. — Deux poignards. — La tour de Liebfrauenberg. — Joseph Boussingault. — Os gravé découvert en 1832. — La victoire de Samothrace, état actuel. — Médaille de Démétrius Poliorcète. Un mauvais rêve.

(1) M. RAMEAU, I^e partie, p. 59.

POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et légal au Canada.

Mesures de longueur.	
La verge	3 pieds anglais ou 91 1/2 centimètres
Le pied	12 pouces » 30 1/2 »
La brasse	2 verges » 1 m. 83 »
La perche	5 1/2 » » 4 » 57 1/2 »
La chaîne	22 » » 20 » 2 »
Le mille	1760 » (ou 80 chaînes) 1610 m. 40 cent.
Mille marin	2006 » (ou 120 nœuds) 1852 » »

Mesures de superficie.

Verge carrée	vaut un carré de 91 1/2 cent. de côté.
Perche carrée	» 30 1/2 verges carrées ou 25 m. 25 c.
Chaîne carrée	» 16 perches carrées ou 4 ares 4 c.
Acre	» 6 chaînes » » 40 » 40 »
Mille carré	» 640 acres ou 309 hectares 70 »

Mesures de poids.

Livre	vaut 453 grammes 59 centigrammes.
Once	» 28 » 35 »
Quintal	» 100 livres ou 45 kilog. 35 gr.
Tonne	» 20 quint. ou 2000 livres ou 907 k. 48 g.

Mesures de capacité.

Gallon	vaut 4 pintes ou 4 litres 54 centil.
Pinte	» 2 chopines ou 1 » 43 »
Minot (bushel anglais)	8 gallons ou 36 lit. 34 centil
Baril	25 » » 1 hectol. 43 lit.

Boisseau français : à peu près le demi-minot anglais.

La piastre (\$), divisée en 100 centins, vaut (sauf les variations du change) 5 fr. 25.

Le Gérant : FOURSIN.

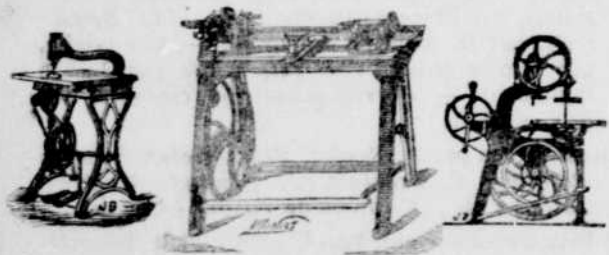
VERSAILLES-IMPRIMERIE CERV ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS

OUTILLAGE D'AMATEURS ET D'INDUSTRIE

Fabrique de Tours de tous systèmes et de Scies mécaniques (plus de 60 modèles). — Coupeuses pour étoffes.

Dessins, Machines et toutes fournitures pour le Découpage des Bois et des Métaux.

Le Tarif-Album (200 pages et plus de 600 gravures) franco contre 0,65 c. de timbres-postes français ou étrangers.



TIERSOT

BREVETÉ EN FRANCE & A L'ÉTRANGER
Rue des Gravilliers, 16, Paris

Dessins en grandeur d'exécution pour le Découpage, le Tournage, la Sculpture, la Marqueterie, etc.

Outils de toutes sortes pour Amateurs et Industriels

M^{ME} M. MACÉ

PÉDICURE-MANICURE

Expérience et habileté reconnues

10, rue de Rome, 10

A PARIS

Se rend sur demande à domicile.

POUR LA TOILETTE N'EMPLOYEZ QUE LE SAVON

Extra-Fin au Muguet

de la Marque Paris-Angers

Préparé par E. LEVY, Chimiste

Ce savon d'une préparation toute spéciale, se recommande particulièrement aux personnes dont l'épiderme est délicat. Son emploi journalier prévient les Engelures, Crevasses, Gerçures et toutes les affections de la peau.

LE DEMANDER PARTOUT

PARIS — Gros : E. LEVY & C^{ie}, 11, rue des Tournelles — PARIS

Maison à Saint-Paul (Minnesota)

BAINS DE MER

Plusieurs villas & appartements particuliers

meublés

A LOUER POUR LA SAISON DES BAINS

A SAINT-PAIR

La plus belle plage de sable fin de tout le littoral de Normandie. Pêche à marée basse. Environs très boisés. Curiosités historiques et archéologiques du plus haut intérêt. Bureau de Postes et Télégraphes.

Gare de Granville à 10 minutes.

S'adresser à M^{lle} FOURSIN, propriétaire, à Saint-Pair (Manche).

BAINS DE MER

JOLIE VILLA

MEUBLÉE OU NON MEUBLÉE

à vendre ou à louer

à SAINT-BRIAC près DINARD

A 20 minutes du chemin de fer. Vue splendide sur la mer et la campagne. Salon, salle à manger, vestibule et cuisine au rez-de-chaussée; trois chambres, dont deux avec cabinets de toilette, au premier étage; au deuxième, deux chambres de maître et deux chambres de domestique. Buanderie et dépendances diverses. Eau de puits excellente et inépuisable.

Jardin d'agrément et potager en plein rapport, d'une contenance de 2,400 mètres enclos de murs (pouvant être agrandi au gré de l'acquéreur), 60 mètres de façade sur le boulevard bordant le rivage.

PRIX : 28,000 francs.

S'adresser au propriétaire, M. CHAUDOT, à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), ou au bureau du journal.

Bandagiste-Orthopédiste

FICHOT

Expert des Ministères de la Guerre et de la Marine

BANDAGES-ORTHOPÉDIE

Ceintures de Dames

Corsets orthopédiques légers

Bas pour varices

Matelas Garde-Robe pour recevoir les matières ou injections

17, rue du Quatre-Septembre, PARIS

LA

GAZETTE DU CANADA

Contenant toutes les proclamations

ET AVIS OFFICIELS

Du Gouvernement du Canada

EST PUBLIÉE TOUTS LES SAMEDIS A OTTAWA

L'abonnement est de 4 piastres par année, du 1^{er} juillet au 30 juin.

PRIX D'UN NUMÉRO : DIX CENTINS.

Ottawa, mars 1885.

B. CHAMBERLIN

L. R.

STATUTS DU CANADA

Les Statuts du Canada sont en vente au Bureau de l'Imprimeur de la Reine à Ottawa, de même que les actes fédéraux, séparément, depuis 1874.

Une liste des prix sera envoyée à toute personne qui la demandera.

POUR RECEVOIR FRANCO

A 20 cents le franc

Au Canada et aux États-Unis

Tous les ouvrages en librairie française, il suffit d'adresser le montant en un mandat-poste, ou bien encore en Greenbacks et timbres-poste canadiens ou américains.

A Sylva Clapin

7, rue l'Abbé-de-l'Épée, 7

PARIS

Abonnements aux journaux et revues de Paris négociés SANS SURCHARGE DE PRIX

Demandez le Catalogue. Franco sur demande

Seul dépôt pour la France, de tous les ouvrages de marque publiés au Canada.



DOMINION LINE

PAQUEBOTS-POSTE ROYAUX ANGLO-CANADIENS

DE PARIS AU CANADA

(Via Liverpool) A GRANDE VITESSE

SAISON D'ÉTÉ

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

Départs de Liverpool pour Québec et Montréal

toutes les semaines par les magnifiques paquebots:

Vancouver	19 Avril 1888.	Oregon ...	14 Juin 1888.
Toronto...	27 Avril —	Montréal ..	22 Juin —
Sarnia...	4 Mai —	Vancouver ..	28 Juin —
Oregon ..	10 Mai —	Toronto...	6 Juillet —
Montréal..	18 Mai —	Sarnia....	13 Juillet —
Vancouver	24 Mai —	Oregon...	19 Juillet —
Toronto ..	1 ^{er} Juin —	Montréal ..	27 Juillet —
Sarnia....	8 Juin —		

PRIX DE PASSAGE DE PARIS :

Première classe : 340, 400 et 480 fr.

suivant position de la cabine.

Billets d'aller et retour valables pour une année avec 5 0 0 de réduction sur deux passages simples

2^e classe « intermédiaire »

De PARIS : 200 fr.
(2^e classe bateau, 3^e classe chemin de fer.)

EMISSION DE BILLETS POUR TOUS LES POINTS DU CANADA

Pour **retenir les places**, les passagers de première classe doivent verser un acompte de 127 fr., et les passagers de 2^e classe, 50 francs 80 c. par passager, et le solde du prix de passage devra être payé avant l'embarquement.

Il est alloué à chaque passager de 1^{re} classe 20 pieds cubes de bagages en franchise, et au passager de 2^e classe 10 pieds cubes.

Aux passagers de 2^e classe, la compagnie fournit **gratuitement** tout ce qui est nécessaire pour le voyage et des repas copieux et variés.

Les passagers de 2^e classe formant une société peuvent, en avisant une semaine d'avance, avoir une chambre commune.

Les salons ainsi que les cabines de 1^{re} classe des Paquebots-Poste :

OREGON, SARNIA et VANCOUVER

se trouvent au milieu du navire.

Le **VANCOUVER** est éclairé à la lumière électrique dans tous ses compartiments.

Bagages. — A tout voyageur, il est accordé sur le chemin de fer, en franchise, 30 kilos et aux enfants payant demi-place, 20 kilos.

Il est expressément recommandé aux voyageurs d'inscrire d'une manière très lisible et ineffaçable leurs noms et leurs destinations sur chaque colis ; des étiquettes à cet effet seront fournies par la Compagnie par l'entremise du bureau de Paris (Pitt et Scott, 7, rue Scribe). L'excédent de bagages peut être expédié d'avance par petite vitesse directement aux paquebots à Liverpool en transit, sans être ouverts en Angleterre, et mis à bord. Le voyageur de cette façon aura une grande économie et évitera les ennuis d'ouverture en Angleterre.

Pour plus amples renseignements, Billets de passage, Fret, etc., s'adresser à :

PITT ET SCOTT

(Agents généraux pour le continent)

Paris, 7, rue Scribe, Paris
2, rue Dauphine, Le Havre

Adresse Télégraphique "PITT." PARIS.

LE NORD-OUEST CANADIEN

ET LE

MANITOBA

Concessions gratuites

60,000,000 d'Hectares

DE TERRES A BLÉ

LES PLUS FERTILES DU MONDE

ET

20,000,000 d'hectares

EN PRAIRIES

Le chemin de fer du Pacifique est maintenant terminé et atteint la côte de l'océan Pacifique.

La longueur totale du réseau est de 4,650 kilomètres.

La grande région de terres à blé comprend les vallées de la Rivière-Rouge, de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont également très riches en mines, notamment de charbon d'une excellente qualité.

Climat très salubre.

65 hectares sont concédés gratuitement aux colons dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc. :

Au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire. M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint), ou à M. John Dyke, Water-Street, 15, Liverpool;

Et à M. HECTOR FABRE

COMMISSAIRE-GÉNÉRAL DU CANADA

10, rue de Rome

PARIS

LIGNE ALLAN

Paquebots-Poste Canadiens

ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Service d'Été

Dates des départs de Liverpool pour Québec et Montréal

Circassian.....	20	Avril	1888
Sarmatian.....	26	"	"
Parisian.....	3	Mai	"
Polynesian.....	11	"	"
Sardinian.....	17	"	"
Circassian.....	25	"	"
Sarmatian.....	31	"	"
Parisian.....	7	Juin	"
Polynesian.....	15	"	"
Sardinian.....	21	"	"
Circassian.....	29	"	"
Sarmatian.....	5	Juillet	"
Parisian.....	12	"	"
Polynesian.....	30	"	"

PRIX DES PASSAGES EN PREMIÈRE CLASSE

267 fr., 318 fr., 398 fr. et 478 fr.

Les passagers de première classe jouissent du même salon et de la même table.

La position de la cabine seule diffère.

2^e classe dite intermédiaire

De PARIS à QUÉBEC de 200 fr. à 219 fr. donnant droit au transport gratuit de 100 kilos de bagages.

3^e classe Émigrants

De Paris à Québec et toutes les autres villes du Canada et des États-Unis.

DE GRÉ A GRÉ

Les Émigrants devront arriver à Paris le jeudi de chaque semaine et passer au bureau de M. Alex. HUNTER, avant 3 heures. Il leur sera donné de lettres de recommandation pour les autorités canadiennes. Ils ont droit au transport gratuit de 100 kil. de bagages de Paris à Québec. Le passeport n'est pas exigible.

Les bagages en excédent seront, sur l'ordre du passager, dirigés sur Liverpool de manière à éviter les frais de transports en grande vitesse et l'ouverture des colis en Angleterre.

Pour billets de passage, fret et émigration s'adresser à :

ALEX. HUNTER

Agent d'émigration autorisé par le gouvernement français. Agent de transport pour le Canada, les États-Unis, etc. 4, rue Glück (à droite de l'Opéra), Paris. Adresse télégraphique « Hunter », à Paris.

MINISTÈRE DES POSTES DU CANADA

Ottawa, 12 novembre 1884.

D'après les arrangements récemment conclus avec le gouvernement français, on peut maintenant obtenir, dans tous les bureaux de poste du Canada où l'on émet des bons de poste, des bons à vue sur la France et l'Algérie, payables dans tous les bureaux de poste des deux pays.

J. CARLING,
Maître de postes général.

LA NOUVELLE REVUE

Politique, Economique, Scientifique et Littéraire

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

AVEC LA COLLABORATION DES PREMIERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

PARIS — 48, boulevard Montmartre, 48 — PARIS

REVUE FRANÇAISE DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

Paraît le 1^{er} de chaque mois

20, RUE BERGÈRE, PARIS

LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale) :
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.

Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens.

BOURGOIN, DUCHESNEAU & C^{IE}

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)
IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul

MONTREAL

L'EXPANSION COLONIALE

Moniteur des Colons français

Revue politique, littéraire, agricole, industrielle, commerciale, financière, le plus grand des journaux coloniaux français. Paraissant tous les 28 jours. 48 pages de texte, treize numéros par année.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION DU JOURNAL :

PARIS, 68, Boulevard Voltaire, PARIS

Maisons Recommandées

CAFÉS-RESTAURANTS

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris.
— Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

Cochard, tailleur, 63, rue Saint-André-des-Arts (Quartier Latin). — Maison de confiance.



France-Canada

LIGNE RÉGULIÈRE DE

STEAMERS FRANÇAIS

Subventionnée par le Gouvernement Canadien

BOSSIÈRE FRÈRES & C^{IE}

SERVICE D'ÉTÉ

LES BEAUX PAQUEBOTS FRANÇAIS PARTIRONT DU HAVRE

Le Château-Léoville, le 25 Avril
Le Panama, le 10 Mai
Le Henri-IV, le 31 »

QUÉBEC et MONTREAL

Connaissances directes pour tous les points du CANADA
ET POUR

CHICAGO & SAINT-LOUIS

Prix de passage pour

Québec & Montréal EN PREMIÈRE 350^f
Vin compris. Classe unique

Les passagers d'entrepont seront pris à conditions très réduites et par engagement spécial.

Le Château-Léoville est de grande marche et a de magnifiques installations de passagers

S'ADRESSER POUR FRET, PASSAGES & RENSEIGNEMENTS :

A MM. Bossière frères & Co

Havre, 47, Quai d'Orléans - Paris, 24, rue Lepelletier
Montreal, 209, rue des Commissaires

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest

40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 FRANCS PAR AN

PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à M. EMILE GIROUARD

Administrateur du PARIS-CANADA

10, rue de Rome, 10

PARIS

Directeur : M. Louis H. TACHE

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I, II, III et IV (1882-83-84-85)

En vente à 2 fr. 50 le Volume

ENRIQUE RICHARDSON

Malaga

PRIX - COURANT FRANCO

Bord Malaga par

ARROBE DE 16 LITRES

FUT COMPRIS

Malaga foncé, blanc et Madère

2 ans.	francs 18 50
3 —	» 20 »
4 —	» 21 50
5 —	» 23 »
10 —	» 30 »

Sherry Xérès sec, pâle ou doré

2 ans.	francs 18 50
3 —	» 22 »
4 —	» 24 50
5 —	» 30 »
10 —	» 60 »

Muscat impérial

3 ans.	francs 22 »
4 —	» 23 50
5 —	» 26 50

Lagrime - Christi

3 ans.	francs 22 50
4 —	» 23 50
5 —	» 25 »

Pajarete et Malvoisie, à francs 30

Guinda et Oporto, à » 32

Pedro-Ximen, à » 30

Alicante, de 25, 30, 35 à » 40

Nota. — A. — Le prix du frêt de Malaga au Canada, Québec, Montréal, etc., est de 25 schellings par 30 arrobes de vin.

B. — Les expéditions se font en barils de 16 litres (soit l'arrobe espagnole). Selon l'importance, les expéditions se font en barils de 32, 48, 64, 120, 240 et 480 litres.

C. — Pour la sécurité de l'acheteur, les vins fins voyagent toujours en double emballage, soit de paille de Sparte, soit en double baril (enveloppe de Sparte, 0 fr. 75 cent. par arrobe, double baril, 2 fr. 25 cent.)

D. — Les paiements se font à 30, 60 et 90 jours.

Avis aux Canadiens résidant en France

La Maison Enrique Richardson, de Malaga (Espagne), se charge (sur demande du Client) d'expédier franco de tous frais, en gare de n'importe quelles stations françaises, les vins ci-dessus aux conditions suivantes :

N^o 1. — Pour recevoir franco bord dans un port français, ajouter aux prix ci-dessus le 10 pour 100.

N^o 2. — Pour recevoir franco en gare d'un port français, y compris les frais de douane, transit, camionnage, etc., etc., ajouter aux prix ci-dessus le 40 pour 100.

N^o 3. — Pour recevoir franco en gare ou domicile de n'importe quelles villes françaises, ajouter au total du n^o 2, le prix du chemin de fer par petite ou grande vitesse, et le camionnage de la station à domicile.